RELANCE DU SECTEUR DU TOURISME

Les engagements de Abdelouahab Nouri

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a affiché sa détermination à accompagner l'Algérie pour reconquérir le terrain perdu dans le secteur du tourisme. C'est le message clé qui ressort du discours prononcé par son secrétaire général Taleb Rifai, lors de son intervention à la rencontre portant lancement du programme de l'Organisation internationale du tourisme, du renforcement des capacités statistiques des pays de la région.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Mais avant l'intervention du Jordanien Taleb Rifai, le ministre algérien de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelouahab Nouri, a tenu à rappeler que «l'Algérie, le plus grand pays arabe et d'Afrique, recèle un potentiel touristique exceptionnel». Il a déclaré que «le gouvernement algérien a mis en place une nouvelle politique pour la relance du tourisme en Algérie qui consiste à réunir les conditions nécessaires à l'émergence d'une destination touristique capable de répondre aux exigences des marchés internationaux des voyages et de satisfaire, en même temps, les besoins des citoyens en quête de loisirs, de détente et de bien-être». «Les projets touristiques en cours de réalisation nécessitent une main-d'œuvre qualifiée pour gérer ce genre d'établissements», a relevé M. Nouri, mettant en avant la nécessité «de tirer profit de l'expérience de cette organisation dans le domaine de la formation et de la qualification afin de pouvoir proposer une destination touristique d'excellence».

De son côté, le secrétaire général de l'OMT a mis l'accent sur la résolution de l'OMT à accompagner l'Algérie dans son évolution, notamment dans le secteur touristique. A ce titre, il a indiqué que cette rencontre avec le ministre du Tourisme a permis de «convenir d'un programme ambitieux en matière de formation et de qualification qui puisse fournir une main-d'œuvre qualifiée capable de gérer les établissements touristiques».

La partie algérienne compte saisir cette opportunité pour faire valoir les capacités touristiques du pays, mais surtout mettre en évidence «la volonté de promouvoir le secteur du tourisme dans le pays». Abdelouahab Nouri, affichant une réelle détermination de secouer le secteur qu'il dirige, a promis que ce dernier «retrouvera son illustre d'antan dans peu de temps».

Photo : Samir Sid

Abdelouahab Nouri.

A. B.

CONSÉQUENCE DU GEL DES PROJETS DE TRAMWAYS

Avenir en pointillés pour Cital

M. Brahim Boucherit, directeur de Projet de tramway et câbles, a été l'invité de la rédaction de la radio Chaîne 3.

Mounira Amine-Seka - Si les projets dans le domaine du transport sont stratégiques et coûteux, l'Algérie ne veut plus demeurer consommatrice. La réalisation de ces projets se fait à travers l'entreprise CITAL qui est le fruit d'un accord signé entre Alstom, Ferrovial, EMA et la SNTF, le 10 avril 2016. Aujourd'hui, cette entreprise est une usine d'assemblage et de maintenance des rails du tramway, à travers le pays.

Le taux d'intégration physique est estimé à 35%, ce qui a créé 300 emplois directs et 200 emplois indirects via les sous-traitants et que la main-d'œuvre est à 100% algérienne. Avant d'arriver à ce résultat qui est appelé à se développer, il est important de souligner qu'un grand travail a été fait pour l'encadrement des équipes et leur formation, ainsi que la mise en place du process pour avoir des équipements de qualité. «Au vu de la réalité du marché mondial, il est impossible de tout fabriquer sur place, même les plus grandes industries importent ne serait-ce que les pièces de rechange d'un pays tiers», souligne-t-il.

L'objectif est actuellement d'augmenter l'intégration physique, « Après cela, si le sous-traitant répond à 100% des demandes industrielles, il serait très probable qu'il s'inscrive sur le marché mondial. Pour cela, il doit s'inscrire dans le volet qu'il maîtrise», ce qui serait une bonne brèche pour s'ouvrir au marché mondial.

Le plan de charge de l'entreprise CITAL était de 213 rames pour le tramway, seulement, avec la mise à l'arrêt de certains projets, le chiffre a été revu à la baisse, pour seulement 160 rames, mais le nouveau plan de charge porte jusqu'à la mi-2018. Il faudrait savoir que CITAL a en vue de s'étaler sur le marché ferroviaire le plus large et non uniquement le tramway. Si son chiffre d'affaire est passé de 17 à 4 milliards de dinars, son redéploiement devient vital pour sa survie. Au niveau national, «CITAL a encore du pain sur la planche au vu des nombreux tramways en cours de réalisation ou d'extension, comme celui de Constantine et Sétif qui seront respectivement livrés fin 2017 et début 2018.», déclare-t-il, précisant que celui de Ouargla sera livré à la rentrée sociale 2017.

Les projets de l'extension des tramways d'Alger et Oran sont gelés à cause de la crise financière que vit le pays actuellement, c'est pourquoi, il faudrait songer à d'autres sources de financement, comme le partenariat public projet (PPP) qui se traduit par des dispositions, habituellement à moyen et long termes, entre les secteurs public et privé, grâce auxquelles certains services qui relèvent de la responsabilité du secteur public sont administrés par le secteur privé, scellés par un accord clair sur des objectifs communs relatifs à la livraison d'infrastructures et/ou de services publics.

Concernant les téléphériques, il faudrait savoir que l'Algérie est considérée comme l'un des pays qui possèdent le plus de moyens de transport par câble. Le téléphérique de Tlemcen est en cours de rénovation et sera livré à la fin 2017, totalement rénové et mis à neuf. Quant au tramway de cette ville, les études sont en cours.

«Il faudrait également signaler, souligne-t-il, que le téléphérique reliant Blida à Chréa a été livré.».

Pour répondre à un auditeur concernant les projets gelés à Béjaïa, M. Boucherit a précisé qu'il y a une télécabine et un tramway à réaliser. Pour le premier projet, la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED), l'a identifié comme faisant objet d'un financement PPP. Quant au second projet, à savoir le tramway, une étude est en cours.

A cause du manque de financement, les projets de l'extension des trams d'Alger, Oran, Annaba et Batna sont toujours gelés.

Pour conclure, le directeur de Projet de tramway et câbles souligne que la stratégie phare à mettre en œuvre est de garder cette expertise qui porte l'entreprise.

M. A.-S.

LES TIC AU SERVICE DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

Le projet Sihatic pour l'uniformisation des systèmes d'information

La transformation numérique du secteur de la santé a été déjà amorcée dans plusieurs hôpitaux au niveau national selon le ministère de tutelle. Toutefois, le projet Sihatic recouvre l'uniformisation de l'ensemble des systèmes d'information liés au secteur de la santé.

Naouel Boukir – Alger (Le Soir) - La première phase de ce projet, dite organisationnelle, qui concerne l'identification des partenaires et axes stratégiques a été finalisée, a indiqué hier Abdelkader Hadj-Miloud, directeur des systèmes d'information et de l'informatique au ministère de la Santé. Il rappelle à cet effet que «l'on ne démarre pas à zéro puisqu'il existe déjà un patrimoine d'acquis dans ce sens». Et ce, en citant les avancées faites en matière de téléradiologie, de gestion pharmaceutique hospitalière, de la vaccination et des polycliniques, entre autres.

Concrètement, quel est l'objectif du programme Sihatic ? L'intervenant a indiqué qu'il s'agit de l'installation d'un système informatisé centré sur le patient, à travers la réduction des délais d'attente et le nomadisme de celui-ci tout en lui offrant une qualité de prise en charge supérieure. Selon A. Hadj-Miloud, cela pourra se faire grâce à la création de réseaux de médecins spécialisés et leur mutualisation à travers le territoire national. Etant donné que ce projet comprend notamment une démarche économique, cette mutualisation des compétences permettra des économies d'échelle en plus de celles engendrées par l'utilisation des TIC et la dématérialisation des supports et papiers médicaux, pour le patient comme pour les pouvoirs publics.

Photo : DR

Les TIC au service de la médecine.

Pour arriver, in fine, à ce résultat, «le projet Sihatic est d'ordre gouvernemental ayant une interopérabilité avec plusieurs secteurs et institutions ministériels», a-t-il précisé. L'installation des plateformes informationnelles uniformisées fait appel au ministère de l'Intérieur pour accéder à ses bases de données, à celui de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication concernant le volet technique. Ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur à travers le Centre de développement des technologies avancées (CDTA) notamment pour ce qui est de la conception de logiciels et autres programmes électroniques pour Sihatic. Il est également question d'une collaboration avec le ministère de la Justice, ajoute A.Hadj-Miloud, pour la mise en place d'un cadre législatif pour la protection des informations personnelles des patients sur les futures bases de données informatisées.

Par ailleurs, l'intervenant a annoncé que la deuxième phase de ce projet sera plus conceptuelle avec la sélection de sites hospitaliers pilotes qui seront appelés, par la suite, à être des sites référents dans leurs régions respectives. Et ce, pour étendre le système Sihatic, dans un troisième lieu, aux cliniques privées qui devront répondre à un certain cahier des charges.

N. B.